

Les collectivités en route vers le Zéro phyto 100% Bio

Depuis plusieurs années, les citoyens sont de plus en plus sensibles à la question des produits phytosanitaires. Un questionnement légitime puisque de plus en plus d'études prouvent la nocivité de ces produits. Ainsi, dès 1962, [la biologiste Rachel Carson dénonçait les conséquences dramatiques de l'insecticide DDT sur la biodiversité](#). Plus récemment, en 2013, l'Inserm a publié [une expertise collective](#) qui démontre les liens entre exposition aux pesticides et un certain nombre de maladies telles que les cancers ou la maladie de Parkinson.

Les élus et les collectivités locales suivent cette mobilisation citoyenne et prennent des initiatives en faveur d'alternatives non chimiques au désherbage et en faisant la promotion de l'agriculture biologique. [Ainsi, d'après l'Agence Bio, début 2015, 59% des établissements de restauration collective ont proposé, au moins de temps en temps, des produits bio à leurs convives](#).

Depuis 2014, la [loi Labbé](#) prévoit la mise en place de l'objectif zéro phyto dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts.

Loin des objectifs annoncés

Le [plan ambition bio 2017](#), présenté en 2013, vise à atteindre 20% de nourriture bio en restauration collective (elle représente aujourd'hui 2,4 %) et vise à doubler le pourcentage de surface agricole en agriculture biologique pour passer de 3,8% fin 2012 à près de 8% d'ici fin 2017. À l'heure actuelle, alors que le nombre d'agriculteurs bio ne cesse de croître, les terres cultivées en bio ne représentent

que 4% de la surface agricole utile et 3% des produits en restauration collective publique sont issus de l'agriculture biologique. Nous sommes bien loin des objectifs annoncés.

Depuis une dizaine d'années, de nombreux plans ont ainsi été présentés pour limiter l'usage des produits phytosanitaires et encourager la consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique. Si les intentions semblent louables, ces plans restent trop vagues et trop peu contraignants pour obtenir un réel changement des pratiques.

Mobilisation citoyenne

Pour inciter les collectivités et les élus à limiter l'usage des produits phytosanitaires sur leurs territoires et à développer la consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique, trois associations de protection de l'environnement ([Agir pour l'environnement](#), [Bio consom'acteurs](#) et [Génération futures](#)) ont lancé une campagne de mobilisation citoyenne intitulée [Zéro phyto 100% Bio](#). *« Cette campagne a pour but de recenser, encourager et valoriser au niveau national l'effort de nombreuses collectivités, à réduire ou éliminer l'usage des pesticides et/ou à promouvoir l'agriculture bio »,* peut-on lire sur leur site Internet.

Pour atteindre ce but, un [kit « collectivité »](#) a été créé : *« L'objectif d'inciter les collectivités à anticiper la loi et à passer dès à présent au « 0 phyto » ainsi qu'à promouvoir l'agriculture biologique via l'introduction d'aliments biologiques en restauration collective. Il permet également, via des conseils, des exemples, une liste d'outils et des témoignages, de montrer que des communes de toutes tailles peuvent s'engager aussi bien vers le « 0 phyto » que vers le 100% bio ».*

Si les élus sont les cibles principales de cette campagne, les citoyens sont également invités à s'en emparer. C'est par la mobilisation du plus grand nombre

que nous arriverons à changer les habitudes et atteindre le « Zéro phyto, 100% bio ».

Plus d'infos :

www.0phyto-100pour100bio.fr